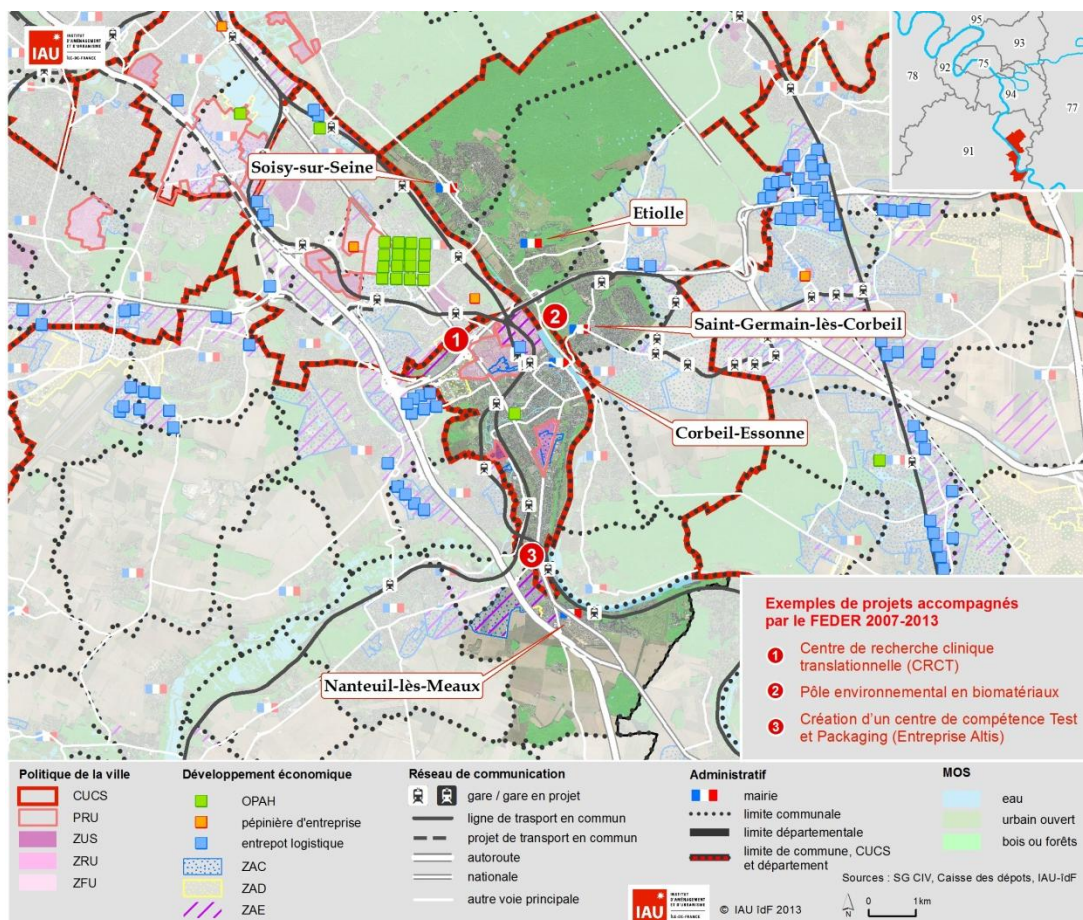




# Le PUI de Seine Essonne



**Seine Essonne**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



**l'Europe s'engage**  
en Ile-de-France  
avec le FEDER

**Directeur de la publication :**

François Dugeny

**Auteur :**

Olivier Mandon, assisté par Monique Chevrier

Cartographie :

Marie Pagesy-Boissier

Sous la direction de Catherine Boillot

**IAU île-de-France**

15, rue Falguière

75740 Paris cedex 15

www.iau-idf.fr

## Origine du PUI Seine Essonne

Le contexte socio-économique du territoire de Seine-Essonne prend en compte :

- Des grands pôles d'activités (**Snecma, Génopole, Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF), Essonne Nanopole** et **Les Haies Blanches**) en développement, porteurs d'innovation et de création d'emplois. Ils regroupent notamment des activités qui ont été retenues dans des pôles de compétitivité d'envergure internationale (System@tic et Medicen).
- Un pôle commercial d'ambition régionale : **Exona-Marque Avenue-Coquibus**
- Le **secteur quai Apport Paris** – Gustave Eiffel
- Trois **Zones Urbaines Sensibles**, qui regroupent un cinquième de la population de l'agglomération, concentrent des difficultés socio-économiques importantes et connaissent un fort taux de chômage.

En 2008, le cabinet de conseil Setec aide à la création du PUI Seine Essonne afin de répondre à l'appel à projets de la Préfecture de région Île-de-France. Tout d'abord, une dizaine de projets ont été imaginés. L'assistance technique a engendré leur réduction à six projets pour la mise en œuvre du PUI 2007-2013.

## Le PUI Seine Essonne

Le PUI Seine Essonne s'est mis en œuvre autour de 6 projets :

- Création d'un centre de recherche clinique translationnelle (CRCT) : projet suivi par le Génopole et par la mise en place de la création de l'association de gestion du CRCT.
- Création d'un pôle international d'excellence en biomatériaux et en matériaux d'intérêt environnemental : projet porté par l'École des Mines, et, en 2012, le plus avancé et dont la fin est programmée pour mi-2013.
- Création d'un centre de compétence Test et Packaging (Entreprise Altis).
- Aménagement de la RN7 : portage assuré par la CA Seine Essonne.
- Expérimentation d'un bus propre (entreprise de transport STA) : ce projet a été abandonné.
- Assistance technique pour la mise en œuvre du PUI.

### Niveau d'avancement des projets :

**1- Création d'un centre de recherche clinique translationnelle (CRCT)** : projet suivi par le Génopole et par la mise en place de la création de l'association de gestion du CRCT. Le centre pourra permettre la réalisation de recherche développement pour l'élaboration de nouveaux médicaments. Le CRCT mènera ses recherches en liaison avec Génopole et le centre hospitalier Sud Francilien. La mise en œuvre du centre a pris quelque retard suite à un dépôt de bilan du maître d'œuvre. Une nouvelle attribution des marchés des travaux est en cours et l'équipement doit être construit pour mi-2014. La participation du FEDER permet l'acquisition d'équipements technologiques et la participation à des frais de personnel (emplois dédiés à l'innovation technique).

**2- Création d'un pôle international d'excellence en biomatériaux et matériaux d'intérêt environnemental** : projet porté par l'École des Mines et programmé pour mi-2013. Le FEDER participe à l'acquisition de matériels scientifiques (ex. cluster...). Deux types d'objectifs sont visés :

- Constituer une plateforme technologique et un pôle international d'excellence de recherche sur les biomatériaux et les matériaux d'intérêt environnemental en relation avec le GENOPOLE et l'Université d'Évry-Val-d'Essonne.

- Promouvoir la recherche :
  - de nouvelles stratégies pour maîtriser les performances physiques et mécaniques des matériaux d'origine biologique ou d'intérêt pour les applications biomédicales,
  - sur les matériaux permettant de réduire les nuisances environnementales des unités de production d'énergie et des véhicules aériens et terrestres.



CA Seine Essonne

**3- Aménagement de la RN7** : portage assuré par la CA Seine Essonne. L'aménagement de la route nationale est un axe structurant de la CA et relie des pôles d'emplois ou d'activités avec des zones urbaines sensibles (Les Tarterêts, Montconseil). Le projet proposé a pour objectif de favoriser les déplacements sur le territoire. Pour cela, l'aménagement prévoit l'installation des systèmes d'information en temps réel à destination des voyageurs et de mettre aux normes les nombreux arrêts présents dans les deux sens de circulation et la création de pistes cyclables sécurisées. Fin 2012, la deuxième tranche des travaux vient d'être entamée et devra être terminée fin 2013.



CA Seine Essonne

• Aménagement de la RN7 afin de relier les quartiers en difficulté et les pôles d'emplois et d'innovation.

**4- Expérimentation d'un bus propre** : portage par l'entreprise de transport STA. Ce projet a finalement été abandonné. Les financements mobilisables n'ont pas permis une mise en œuvre ambitieuse du projet<sup>1</sup>.



CA Seine Essonne

Plateforme de fabrication et d'Etude Fusion Sélective de lit de Poudre (2009)

<sup>1</sup> La révision financière de l'État des enveloppes In'Europe de 2010 a entraîné son abandon. L'entreprise STA n'a pas souhaité poursuivre ses investissements suite à une baisse des aides financières publiques.

## 5- Création d'un centre de compétence Test et Packaging (Entreprise Altis<sup>2</sup>)

L'origine du projet de centre de compétences et d'applications vise à conforter et à renforcer un pôle d'emplois et d'innovation d'Essonne Nanopole. Il s'agit de consolider une filière en développement en soutenant des capacités de recherche dans le domaine des semi-conducteurs.

L'activité innovante éligible au FEDER mobilisera une vingtaine d'emplois au sein d'un site pour la plupart déjà existants dans l'entreprise ALTIS. Ces emplois techniques correspondront essentiellement à des redéploiements internes à l'entreprise. Lorsque de nouvelles applications pourront voir le jour, des recrutements nouveaux seront nécessaires au regard de compétences techniques mouvantes.

Par exemple, l'écriture de séquences de test pour des produits nouveaux engendre des besoins en emplois avec une technicité novatrice. Un nouvel emploi a déjà été nécessaire.

Le FEDER permettra indirectement la sauvegarde d'activités<sup>3</sup> d'une entreprise ayant dû gérer ces dernières années une restructuration sociale. Il s'agit aussi de les étendre à de nouvelles applications : ex. nouveaux types de mémoires volatiles, des composants à voltage plus élevé... L'accompagnement FEDER aide à l'acquisition de nouveaux équipements, de logiciels de contrôle de production et l'élaboration de nouvelles méthodologies de tests de produit... Gros pourvoyeur d'emplois dans le secteur de Seine Essonne, ALTIS gère environ un millier de salariés.



Machine Electro-Erosion à fil (2010)



Moyens de calcul (2010 & 2012)

<sup>2</sup> L'entreprise ALTIS, acteur privé producteur de semi-conducteurs, fabricant uniquement jusqu'en 2000 pour l'entreprise IBM, puis pour IBM et INFINEON jusqu'aux années 2010, souhaite élargir ses activités traditionnelles à des marchés émergents : ceux du test et du conditionnement final des produits semi-conducteurs. Le centre de compétence devra répondre à l'extension du périmètre des activités de l'entreprise. Les marchés internationaux du « test et packaging » se développent de plus en plus vers l'Asie par rapport à l'Europe. ALTIS est un fabricant « fondeur » des semi-conducteurs. Ses produits sont ensuite testés et intégrés dans des conditionnements pour être insérés au sein d'applications techniques. Le centre de compétence est un centre de développement d'activités pour de nouvelles applications et sera localisé au sein de locaux existants de l'entreprise.

<sup>3</sup> Activités qui ne sont plus forcément poursuivies par les principaux actionnaires eux-mêmes d'ALTIS.

Le projet du centre de compétences d'ALTIS devra répondre aux objectifs suivants :

- Développement d'un centre de compétences avec création de nouveaux métiers ingénieurs et de techniciens.
- Développement de travaux conjoints avec des organismes innovants (entreprises, laboratoires, écoles) pour réaliser des solutions tests, des traitements et des partages d'informations. ALTIS s'est engagée dans le cadre de sa stratégie R&D à prendre en compte le programme de recherche et développement INVENT 2015<sup>4</sup>.
- Développement d'activités commerciales nouvelles à forte valeur ajoutée.
- Développement de produits nouveaux conçus et testés sur le site.

Le centre vient d'obtenir l'accord de l'État à fin décembre 2012 et connaîtra le développement de ses activités à compter de 2013.



Ensemble pour une salle de chimie biomatériaux (2012)

## Financement du projet

L'enveloppe financière FEDER du PUI s'est élevée à 6,5 millions d'euros. En 2010, elle fût révisée à hauteur de 5,79 millions.

Budget FEDER du PUI	5 790 000 €
Dont budget FEDER du pôle international d'excellence en biomatériaux	1 050 000 €
Dont budget FEDER du CRCT	1 500 000 €

## Points de vue des acteurs du PUI

### L'entreprise ALTIS

La société ALTIS est l'entreprise privée pouvant bénéficier de ressources financières FEDER dans le cadre de la création d'un projet innovant et au sein d'un bassin d'emploi important, celui de la CA Seine Essonne. Son intervention a été ciblée dans le montage de candidatures pour l'obtention des aides financières. Le temps de préparation du dossier fût long, environ une année, mais ne l'a pas remis en cause. La complexité technique du dossier en est la principale explication.

<sup>4</sup> Ce programme s'appuie sur un partenariat avec des laboratoires publics et des PME industrielles dans la région Île-de-France.

## CA Seine Essonne

- La création du PUI fût une des premières procédures européennes mise en place par la Communauté d'Agglomération. Son association avec le cabinet Setec lui a permis de faciliter le montage du PUI, sa connaissance des procédures d'instruction étant nouvelle.
- Le rôle de la CA dans la mise en œuvre du PUI est essentiellement dédié à une coordination entre les porteurs de projets scientifiques avec les instances publiques dont le FEDER. Seuls les aménagements qualitatifs de la RN 7 sont directement pris en charge par la CA.
- Il est à noter que la révision financière du budget du PUI en 2010 a entraîné l'arrêt d'un de ses six projets. La somme de 47 000 € finalement « exploitable » a été attribuée à l'entreprise Altis pour le renforcement de son projet « centre de compétence Test et Packaging ».
- La CA a mis à disposition un emploi<sup>5</sup> dédié à la coordination des projets FEDER et leur interface avec les services instructeurs. L'assistance technique de la CA auprès des porteurs de projets est aussi accompagnée de missions annuelles de communication auprès de la population de l'utilisation de fonds européens. Ces missions sont imposées par la Commission européenne.
- La CA considère que la manne financière des fonds FEDER est indispensable pour la réalisation des projets présentés dans le PUI. Cela a été particulièrement le cas pour ceux portés par l'École des Mines ou du CRCT. L'ingénierie mise à disposition pour un porteur de projets comme l'École des Mines a été indispensable. Elle n'aurait pas pu seule arriver à terme de son projet technologique ambitieux sans l'aide de partenaires publics français et européens. L'aide de 400 000 € pour le projet d'Altis n'est pas en soit très importante par rapport à leur budget global de plus de 6 millions. Cependant, elle montre l'intérêt que portent l'État et les collectivités locales au développement d'un emploi pérenne et de Haute Technologie sur le territoire. Les aménagements de la RN7 dépendent pour beaucoup des fonds européens (2,7 millions d'euros FEDER / 12 millions de budget global). L'effet de levier constaté pour la mise en œuvre des projets est accompagné d'une difficulté parfois rencontrée pour rendre compatible les projets d'une CA avec un appel à projet européen arrivant à un instant ponctuel.
- L'instruction des dossiers administratifs a demandé une adaptation aux différents porteurs de projets. Elle fût très longue pour le dernier projet (Altis) avec plus d'une année de montage de dossiers. L'instruction des autres projets s'est déroulée à un rythme satisfaisant selon les différents interlocuteurs. Début 2013, le niveau de consommation des enveloppes FEDER est de 30% du budget global. Les projets sont cependant très engagés. Les services instructeurs ont informé la possibilité de solliciter les versements de subventions FEDER par voies de justificatifs jusqu'au 31/12/2015.
- La complexité pour obtenir des financement FEDER donne au final une forme de crédibilité aux projets. La mobilisation du fonds FEDER doit être réalisée une fois que d'autres partenaires financiers sont mobilisés. Cependant, ces derniers « sont très intéressés » par des projets pouvant potentiellement bénéficier de fonds FEDER. Leur obtention permet la structuration de projets de qualité, l'effet professionnalisant des procédures européennes est ressenti.

---

<sup>5</sup> En moyenne à mi-temps.

- La CA met en avant la complexité à gérer les différents dispositifs publics en direction du développement des territoires. Le système d'attribution de subventions selon le principe du guichet entraîne des retards de réalisation de projets ou des rigidités dans les critères d'éligibilité tous différents pour un même projet. Ceux européens ou français sont dans leur globalité tous compliqués.
- L'existence d'une nouvelle génération de fonds européens 2014-2020 serait intéressante pour la CA dans une logique de continuité de montage de projets de type In'Europe. Les services futurs instructeurs devraient poursuivre les délégations territoriales des référents pour l'instruction des futurs projets FEDER.



CA Seine Essonne

Moyens pour les caractéristiques mécaniques (2009)



CA Seine Essonne

Moyens d'observation, de mesure et d'analyse (2010)

